

Promotion de pratiques forestières écologiques durables

Le département est riche de nombreux massifs forestiers qui constituent une ressource naturelle essentielle à la fois pour une filière économique importante pour le territoire et également des écosystèmes d'une grande fragilité. Il s'agit, en étroite coopération avec les représentants publics et privés de la forêt axonaise d'envisager des orientations de gestion et d'exploitation plus respectueuses de la fragilité de l'écosystème forestier.

A partir d'études de cas et d'expérimentation sur site, des pistes d'actions pour une meilleure prise en compte du patrimoine naturel forestier par les gestionnaires seront suggérées. Elles seront élaborées dans un cadre partenarial le plus étoffé possible, associant a minima le propriétaire/gestionnaire, les représentants professionnels de la filière et des exploitants pour construire les premières bases d'un cahier des charges pouvant être appliqués sur d'autres massifs axonais.

Cette action entre en résonance avec la participation de l'ADREE au label PEFC au niveau régional, qui peut s'avérer une base de travail pertinente pour tenter d'améliorer encore les pratiques.

Le (la) stagiaire sera chargé(é) de confronter les pratiques locales à des exemples de réalisations vertueuses ailleurs en France et en Europe et ainsi d'identifier des axes de développement ou d'expérimentation de nouvelles pratiques prenant en compte les spécificités écologiques de chaque parcelle. Cette méthodologie pourra être mise en pratique sur des propriétés « tests ».

Durée : 4-6 mois

Fonction : Coordinateur(trice) de réseau partenarial

Profil recherché : Master en écologie et/ou environnement